

- **L'environnement international** — Les pays ont reconnu pour la première fois que la mondialisation avait des répercussions positives et négatives et que, malgré ses avantages, il fallait en réduire au minimum les effets défavorables. Ils ont également convenu qu'il fallait adopter dans les meilleurs délais un système politique et économique international basé sur le respect de la loi. On a accordé une considération spéciale aux préoccupations des pays d'Afrique et des pays les moins avancés, surtout en ce qui a trait à l'allègement de la dette.
- **L'environnement national** — Les pays ont convenu qu'il importait de bien gérer l'économie, de lier le développement durable à l'équité, de répartir les ressources de façon plus équitable (grâce notamment à une fiscalité progressive) et qu'il fallait réduire les dépenses militaires excessives. Ils ont également reconnu l'importance de l'égalité des chances, surtout pour les plus marginalisés.
- **Sujets précis de préoccupation**
  - (i) **Égalité des sexes** — Le Sommet a reconnu que le développement économique et social était impossible en l'absence d'égalité entre hommes et femmes.
  - (ii) **Jeunes** — Le Sommet a repris et développé les résultats du Sommet mondial pour les enfants et a souligné les besoins des enfants et les sources de préoccupation des jeunes qui s'apprentent à entrer sur le marché du travail.

**B. Pauvreté** — L'entente concernant l'élimination de la pauvreté représente la réalisation la plus remarquable du Sommet.

- **Nouvelle entente sur l'élimination de la pauvreté** — Les gouvernements ont convenu d'arrêter « des politiques et des stratégies nationales afin de réduire considérablement toutes les formes de pauvreté dans le laps de temps le plus court possible, d'atténuer les inégalités et d'éliminer l'extrême pauvreté, chaque pays se fixant pour ce faire un terme en fonction de son contexte national ». On a défini l'extrême pauvreté comme étant l'absence quasi-totale des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux, y compris les soins de santé, l'eau potable, les installations sanitaires, l'abri, l'éducation et l'information — mesurée non seulement par le revenu mais aussi par l'absence de services sociaux de base.

Les pays ont convenu de formuler des stratégies nationales intégrées propres à éliminer la pauvreté, qui insisteront davantage sur la satisfaction des besoins fondamentaux de toutes les personnes vivant dans la pauvreté. Le Sommet a conclu que réduire la pauvreté, et non l'atténuer (on n'atténue pas la pauvreté), est un processus global, qui devrait être le premier objectif de tout programme de développement et d'infrastructure. Le Sommet a également reconnu l'importance du lien entre les secours d'urgence en cas de sinistre et la remise en état des infrastructures, et a invité l'Assemblée générale des Nations unies à décréter en 1996 une décennie pour l'élimination de la pauvreté.